

**CONSULTATIONS À PARTICIPATION NON LIMITÉE
SUR LES LIMITATIONS ET EXCEPTIONS RELATIVES
AU DROIT D'AUTEUR POUR LES PERSONNES AYANT
DES DIFFICULTÉS DE LECTURE DES TEXTES IMPRIMÉS
ET SUR LA PROTECTION DES INTERPRÉTATIONS
ET EXÉCUTIONS AUDIOVISUELLES**

Genève, 27 et 28 mai 2010

PROJECT D'ORDRE DU JOUR

établi par le Secrétariat

Jeudi 27 mai 2010

- 10 h 00 – 10 h 15 Allocution de bienvenue prononcée par :
- M. Francis Gurry, directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
- 10 h 15 – 13 H 00 Discussions sur les limitations et exceptions relatives au droit d'auteur pour les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés
- 13 h 00 – 14 h 30 Pause déjeuner
- 14 h 30 – 17 h 45 Discussions sur les limitations et exécutions relatives au droit d'auteur pour les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés (suite)

Vendredi 28 mai 2010

- 10 h 00 – 10 h 15 Élection d'un président
- 10 h 15 – 13 h 00 Discussions sur la protection des interprétations et exécutions audiovisuelles (suite)
- 13 h 00 – 14 h 30 Pause déjeuner
- 14 h 30 – 17 h 30 Discussions sur la protection des interprétations et exécutions audiovisuelles (suite)

[Fin du document]